

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - fraternité – Justice



MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT DE DEUX CONSULTANTS CHARGES DU CONTROLE ET DU SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION ET DE REHABILITATION DE QUARANTE (40) AEP DANS LES WILAYAS DU GUIDIMAGHA, GORGOL ET L'ASSABA EN DEUX LOTS DISTINCTS.

1. Le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), compte utiliser une partie du montant reçu dans le cadre de son budget d'investissement 2024 pour effectuer les paiements au titre des contrats de service des consultants qui seront chargés du contrôle et du suivi des travaux de réalisation de quarante (40) AEP dans les wilayas du Guidimagha, Gorgol et l'Assaba en un deux lots distincts :
 - Lot 1 : Contrôle et suivi des travaux de réalisation et réhabilitation de 20 AEP dans les wilayas de l'Assaba et Gorgol objet du Lot 1 ; Lot 2 et du lot3 de l'appel d'offres national ouvert n°04/MHA/DH/2024.
 - Lot 2 : Contrôle et suivi des travaux de réalisation et réhabilitation de 20 AEP dans les wilayas du Gorgol et Guidimagha objet du Lot 4, lot 5 et lot 6 de l'appel d'offres national ouvert n°04/MHA/DH/2024
2. Les objectifs Généraux des prestations sont :
 - (i) Le contrôle du respect des conditions administratives et techniques définies dans le contrat de travaux ;
 - (ii) La vérification et l'approbation des plans d'exécution établis par les entrepreneurs ;
 - (iii) Le contrôle de l'implantation des ouvrages et de leur conformité aux plans ;
 - (iv) Le contrôle de la conformité des moyens mis en œuvre par l'entreprise par rapport aux exigences du DAO et aux engagements de la proposition de l'entreprise ;
 - (v) Le contrôle de l'exécution des ouvrages et de l'installation des équipements, conformément aux dispositions administratives et techniques du contrat.

Les prestations prévues dans le cadre de cette mission :

- I. **Pour le lot 1 :**
 - a- Contrôler et suivre les travaux de réalisation et réhabilitation de 20 AEP dans les wilayas de l'Assaba et Gorgol objet du Lot 1 ; Lot 2 et du lot3 de l'appel d'offres national ouvert n°04/MHA/DH/2024 ;
 - b- Assurer le reporting en soumettant des rapports bimensuels synthétisant l'avancement des travaux des réalisation pour chaque lot ;
 - c- Établir et soumettre un rapport final après l'achèvement des travaux de réalisation pour chaque lot.

II. Pour le lot 2 :

- a- Contrôler et suivre les travaux de réalisation et rehabilitation de 20 AEP dans les wilayas du Gorgol et Guidimagma objet du Lot 4, lot 5 et lot 6 de l'appel d'offres national ouvert n°04/MHA/DH/2024,
 - b- Assurer le reporting en soumettant des rapports bimensuels synthétisant l'avancement des travaux des réalisation pour chaque lot ;
 - c- Établir et soumettre un rapport final après l'achèvement des travaux de réalisation pour chaque lot.
3. Le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), invite les consultants intéressés éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits services à travers la transmission d'un tableau détaillé (en version papier et en version Excel sur un support USB) indiquant leurs références pertinentes ; pour chaque mission indiquée dans ledit tableau, préciser l'intitulé de la mission, son montant, l'adresse complète du bénéficiaire (téléphone, fax, courrier) et la période d'exécution de celle-ci.
4. Toute référence non certifiée par une attestation délivrée par un maître d'ouvrage public ou parapublic et établie au nom du consultant ne sera pas prise en considération lors de l'évaluation de la qualification des candidats. Les attestations de bonne fin doivent être certifiées conformes à l'original par une autorité compétente.
5. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives, dans ce cas un acte de groupement signé par les différents membres du groupement est exigé
6. Les candidats peuvent manifester leurs intérêts pour les deux lots, cependant ils ne peuvent être attributaire que pour un seul lot.
7. Les candidats seront évalués sur la base de leurs expériences générales et spécifiques liées à la nature des services cités au paragraphe 2 du présent avis à manifestation d'intérêt. Le classement des candidats se fera sur 100 points répartis comme suit :

EVALUATION	Nombres des points
Expérience générale :	20
Expérience spécifique :	80

NB : Les CVs du personnel clé ne feront pas l'objet d'évaluation durant cette phase.

8. Les candidats seront sélectionnés suivant la méthode de **Sélection Basée sur la qualité et le coût (SBQC)** et sélectionné conformément aux dispositions réglementaires prévues par la Loi portant Code des Marchés Publics en République Islamique de Mauritanie, et ses textes d'application.
9. Les consultants intéressés peuvent obtenir le TDR et toutes informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous tous les jours ouvrables, de 8 h à 17 h :

Direction de l'Hydraulique : Téléphones : 45 25 71 40 / 36 17 89 92,
Email : inghydsalah@gmail.com / ahmedneine@gmail.com

10. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées directement en trois (03) exemplaires dont un original sous enveloppe fermées ou envoyées par courrier électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le Lundi **13 janvier 2025** et porter expressément la mention : « recrutement d'un consultant chargé du contrôle et du suivi des travaux de réalisation et de réhabilitation de quarante (40) AEP dans les wilayas du guidimagha, Gorgol et l'Assaba » indiqué le numéro du lot »

Commission de Passation des Marchés Publics du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement,
Ilot C, lot N°445 Tavrigh Zeina, Nouakchott Mauritanie, Tel : (+222) 45 25 38 52, Email :
cpmpmha@hydraulique.gov.com

LE SECRETAIRE GENERAL

Dr. El Moctar HENDE

